

Jusqu'au cinquième étage, l'escalier est toujours intimement lié au clocher, mais quelques marches au-dessous de la galerie des guetteurs, il y a séparation et c'est sans doute par mesure de précaution qu'on a garni les dernières assises qui leur sont communes d'une forte barre de fer munie de puissants écrous.

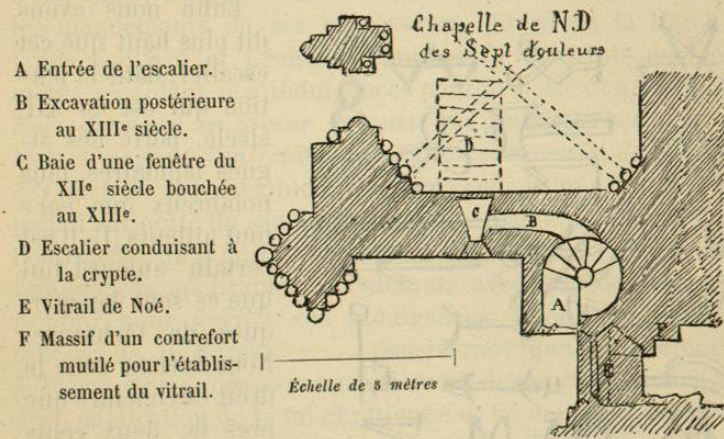
Nous avons gravi les 341 marches de l'escalier, mais la tourelle s'élève plus haut encore, car elle se termine par une construction style renaissance qui atteint le septième étage. A l'intérieur, les huit faces sont percées de fenêtres trilobées par où pénètre une abondante lumière : après une si longue ascension, il était juste que nous eussions un reflet des splendeurs du ciel. A l'extérieur c'est un luxe de moulures, de fines arêtes, de figures d'animaux et toutes ces gracieuses arabesques qui pullulent au XVI^e siècle. Plus haut, une première coupole couverte d'écailles circulaires est ouverte en son milieu et supporte huit colonnettes, lesquelles supportent à leur tour une petite coupole ou calotte revêtue de godrons contournés ; et enfin, ce qui donne à la tourelle une forme tout aérienne, un ange d'une belle grandeur et d'une attitude pleine de légèreté couronne le tout (1). Cet ange est revêtu de la tunique talaire et du manteau traditionnel, il a la tête découverte ; dans sa main il tient une croix hastée et avec l'index de la main gauche, il montre cette croix et semble dire : *In hoc signo vincas : Par ce signe tu vaincras*. Une forte barre de fer prend la statue dans le dos et la relie avec le corps de la tourelle. C'est une précaution indispensable contre le vent et la tempête.

La tourelle, qui avait beaucoup souffert de l'incendie de 1836, a été complètement restaurée depuis. La statue de l'ange est due au ciseau de M. Fromanger, de Paris.

Revenons un instant sur nos pas ; car nous avons laissé à la base de notre escalier quelques points qui demandent explication.

(1) Cette tourelle a plus d'un point de ressemblance avec le campanile du château de Chambord dont elle est contemporaine.

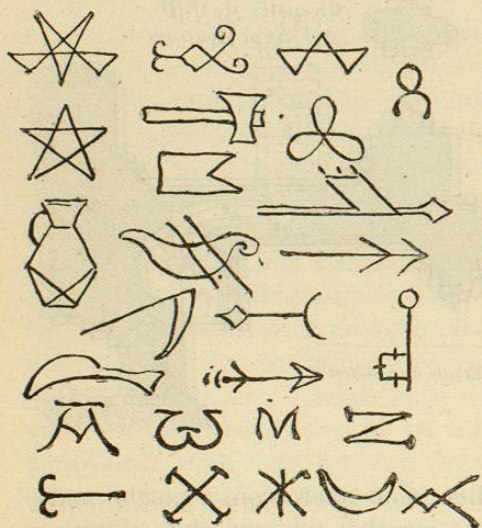
D'abord, à l'extérieur et au-dessus de l'entrée, on voit gravé un triangle ou niveau, puis une ligne horizontale, et sous la ligne on lit la date 1818. Ce ne sont pas, comme on l'a cru, des emblèmes maçonniques ; le trait horizontal indique le point de départ de la hauteur au-dessus du niveau de la mer : 157^m 70 (1). Le triangle et la date nous apprennent que l'opération géodésique a été faite en 1818, lors de la triangulation de la France par les officiers de l'état-major. Il n'y a donc rien de souillé par la franc-maçonnerie dans le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres.



Rentrons dans l'escalier ; nous apercevons à gauche, entre la troisième et la sixième marche, une ouverture d'environ un mètre suivie d'une excavation profonde de trois mètres. Cette excavation a été pratiquée sans précaution avec les instruments les plus grossiers. Au fond, en retour d'équerre, est un vide dans lequel il est facile de reconnaître la baie

(1) Dans le *Nivellement général de la France au-dessus du niveau de l'Océan en 1865*, on a indiqué sur le pavillon de l'horloge placé au bas du clocher-neuf une altitude de 157^m 837, ce qui impliquerait une erreur par défaut dans le nivellement de 1818.

d'une fenêtre qui fut condamnée après l'incendie de 1194, lorsque l'établissement du collatéral nord ne permettait plus à la lumière de pénétrer sous le clocher-neuf. Nous ignorons l'époque à laquelle fut creusé ce conduit entre la baie de la croisée et l'escalier, cependant on peut affirmer que ce fut postérieurement au XIII^e siècle et que probablement cette communication entre la salle du rez-de-chaussée du clocher-neuf et l'escalier fut établie pour que les sonneurs pussent monter à leurs cloches sans pénétrer dans la cathédrale; une échelle en bois placée au-dessus de l'escalier de la crypte suffisait pour cela.



Enfin nous avons dit plus haut que cet escalier, dans la portion qui est du XII^e siècle, porte des signes lapidaires plus nombreux que partout ailleurs (1). Il est certain aujourd'hui que ce sont des marques de tâcherons. Nous aurions donc le droit de conclure que près de deux cents tailleurs de pierre ont travaillé à la base des clochers et qu'ils y ont travaillé sans interruption, car nous retrouvons des marques identiques depuis les premières assises jusqu'aux dernières.

(1) Nous devons à l'obligeance du sculpteur actuel de la cathédrale, le dessin de près de deux cents de ces signes lapidaires dont, pour plus de sûreté, il a fait le moulage. Nous reproduisons ici ceux qui nous semblent offrir quelque intérêt. Ces signes revêtent des formes très variées : croix de toutes espèces, triangles, cercles, outils, marteaux, glaives, clefs, croissants, dards, flèches, étendards, lettres latines, grecques et même hébraïques, etc.

En terminant cette description du clocher-neuf, nous rappellerons que les chanoines de Notre-Dame ont été puissamment encouragés à entreprendre et à poursuivre ces somptueuses constructions. A peine le sinistre de 1506 fut-il connu que Georges d'Amboise, cardinal légat, ouvrit le trésor des indulgences pour les fidèles qui voudraient contribuer à la restauration de la flèche; René d'Illiers, évêque de Chartres, qui ne devait survivre qu'une année, s'était déjà empressé d'établir des confréries de Notre-Dame dans son diocèse. Nous ne possédons pas le mandement qu'il publia à cet effet, mais on conserve aux Archives d'Eure-et-Loir les mandements de ses successeurs, Erard de la Marck, Louis Guillard et Léonor d'Étampes (1). Ces trois mandements accordant des indulgences pour la noble Confrérie de Notre-Dame et en faveur de ceux qui contribueront de leur bien et moyen à l'entretien, réparation et nécessité de l'Église de Chartres, se ressemblent beaucoup pour le fond; on y rappelle l'antiquité du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres et l'on conclut qu'il faut en relever les ruines. On y indique des indulgences applicables aux défunts avec les conditions à remplir pour gagner ces indulgences. Citons ce passage d'Erard de la Marck : « ... Considérant que la glorieuse » Vierge Marie, dès le commencement de la primitive église » et publication de la foi chrétienne et loi de grâce, a voulu » être honorée, louée et vénérée et a élu la dite Église » comme son tabernacle et spécial domicile en terre, afin » que nous puissions faire chose agréable à sa divine » Majesté et à la dite Vierge, et salutaire à notre peuple » en nouvelle construction et édification dudit chœur, conservation des dits clochers, couvertures et forest, et restauration des autres ruines de la dite église, notre épouse;

(1) Voir aux Archives d'Eure-et-Loir, A. 18, Caisse III. Ces documents ont été retrouvés dans les papiers de M. Hérisson, 7 avril 1840. Nous regrettons de n'avoir pu trouver en même temps la bulle que le pape Léon X avait envoyée en 1516 au Chapitre; elle contenait aussi des indulgences pour les bienfaiteurs de la Cathédrale.

» nous avons voulu et voulons ouvrir le trésor à nous
 » commis..... et a été advisé et ordonné par nous et nos
 » confrères, les doyen et Chapitre de Chartres que tous
 » les premiers jours de lundi de chacun mois se fera pro-
 » cession à l'entour de la dite église de Chartres..... »

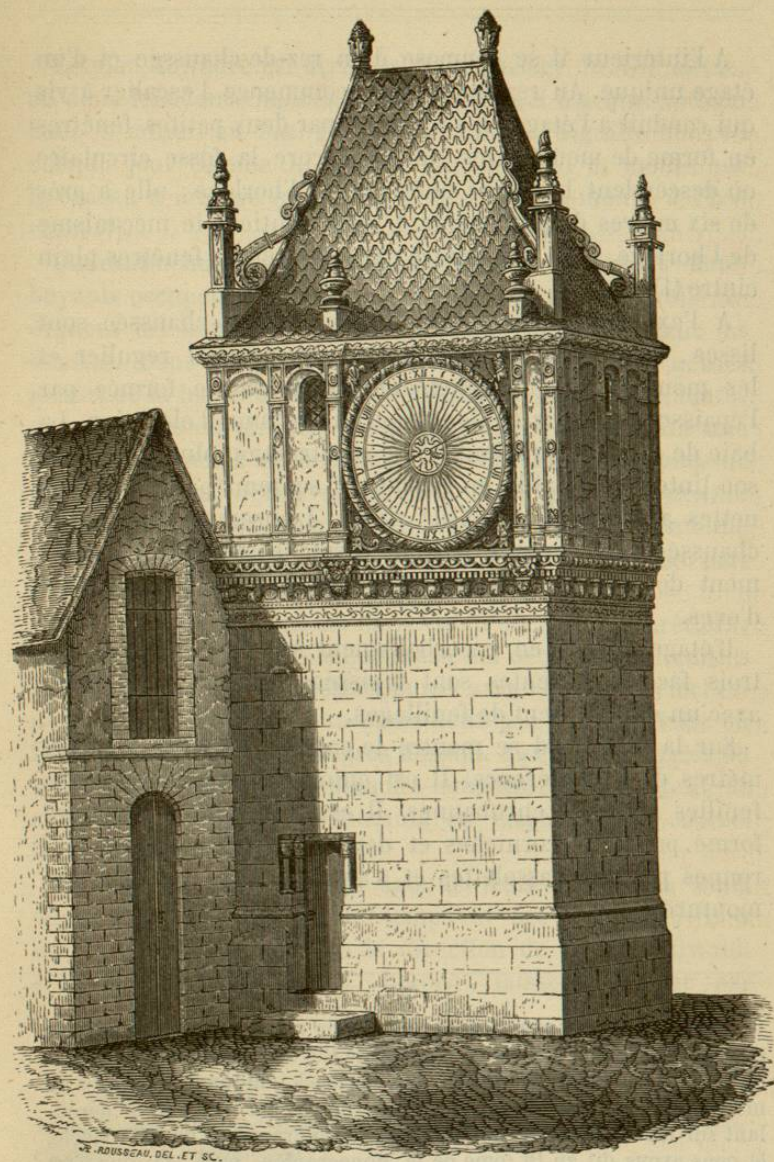
Il nous semble bien que la Confrérie actuelle de Notre-Dame de Chartres, en raison de ses exercices mensuels de piété et des secours qu'elle fournit aujourd'hui pour l'embellissement de la Cathédrale, ne fait que continuer l'œuvre de la noble confrérie instituée au XVI^e siècle.

Le Pavillon de l'Horloge.

Nous avons pensé que, se trouvant au pied du clocher-neuf et lui étant contigu par un de ses angles, l'élégant pavillon de la grosse horloge devait ici trouver sa place. Ce fut le 20 mai 1520 que le Chapitre de la Cathédrale en ordonna la construction; il la confia à l'habile architecte qui venait d'édifier la pyramide du clocher-neuf ainsi que les deux premières travées de la clôture du chœur.

Nous avons déjà fait remarquer que, dès 1519, Jean de Beauce avait complètement abandonné le style ogival pour embrasser le style nouvellement importé en France par les artistes italiens qui avaient suivi Louis XII et François I^{er}. En 1520 c'était le style en vogue; tous les esprits étaient alors poussés vers ce que l'on appelait la *Renaissance des Arts et des Lettres, le style antique*. Ajoutons cependant que si le XVI^e siècle rompit d'une manière à peu près complète avec les traditions du Moyen-Age, il sut du moins se créer, dans une voie toute nouvelle, une originalité pleine de délicatesse et de poésie. Notre grand architecte paya donc son tribut au goût de son époque et construisit le pavillon en style renaissance.

Ce gracieux édifice a la forme d'un rectangle de 5^m 30 de longueur sur 3 mètres de largeur. Il est construit en pierres de moyen appareil liaisonné, l'*opus insertum* des Romains.



PAVILLON DE L'HORLOGE

Avec la Chambre aux mortiers détruite en 1850.

A l'intérieur il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage unique. Au rez-de-chaussée commence l'escalier à vis qui conduit à l'étage ; il est éclairé par deux petites fenêtres en forme de meurtrières. On voit encore la fosse circulaire où descendent les poids énormes de l'horloge ; elle a près de six mètres de profondeur. L'étage contient le mécanisme de l'horloge, et il est éclairé par deux petites fenêtres plein cintre (1).

A l'extérieur, les parements du rez-de-chaussée sont lisses, sans autre décoration que son appareil régulier et les moulures de l'empâtement ou de saillie formée par l'épaisseur du mur de fondation sur le mur d'élévation. La baie de la porte provient d'une construction plus ancienne ; son linteau est taillé en biseau et soutenu par des colonnettes appartenant au XIII^e siècle. L'ensemble du rez-de-chaussée est couronné par une corniche saillante et richement décorée de rinceaux, de consoles, de denticules et d'oves.

L'étage s'élève en encorbellement sur la corniche ; les trois faces apparentes sont tapissées d'arcatures cintrées avec un entablement de feuillages.

Sur la face nord se montre le cadran qui a plus de six mètres de circonférence. Il est entouré d'un gros tore avec feuilles et fruits enrubannés. Il est inscrit dans un carré formé par deux corniches et deux pilastres qui sont couronnés par des cassolettes et s'appuient sur des consoles monturées.

(1) L'antiquité n'a connu pour indiquer la mesure du temps que les sabliers, les gnomes et les clepsydres ; le Moyen-Age n'eut pas d'autres instruments pendant sept siècles. Les horloges indiquant les heures au moyen de roues dentées mises en mouvement par un poids se déroulant sur leur moyeu, ne furent en usage en France qu'au XIV^e siècle, et nous avons dit au 1^{er} tome de la Monographie, page 144, que c'est à la Cathédrale de Chartres que fut établi le premier instrument de ce genre, vers 1359. S'il fallait en croire notre historien Duparc, la première horloge aurait été placée dans l'un de nos clochers peu après 1258 ; mais c'est une assertion toute gratuite.

Le plan du cadre est divisé, suivant l'usage du XVI^e siècle, en deux fois douze heures, c'est-à-dire qu'il marque midi en haut et minuit en bas. De cette manière l'aiguille marche chaque jour comme le soleil : elle descend et monte sur le cadran à mesure que le soleil descend ou monte à l'horizon (1).

Quarante-huit rayons alternativement droits et flamboyants occupent la surface du cercle ; les rayons droits indiquent les heures, les rayons flamboyants marquent les demies. Dans les angles supérieurs, deux petits génies jouent de la harpe et de la flûte ; dans les angles inférieurs, deux espèces de sirènes-poissons tiennent d'une main une torche enflammée et de l'autre un écusson *au champ de gueules portant à son centre une croix pattée cantonnée d'une croisette de sable*. Serait-ce l'écusson du chanoine Wastin des Feugeraiz, qui a contribué pour une large part dans les frais de construction du pavillon ?

Le toit du monument est en pavillon ou à quatre arêtières ; il est tout en pierre, et chaque assise est découpée en écailles palmées ayant de la ressemblance avec celles du clocher-neuf. Les arêtières se réunissent deux par deux au faite où ils sont couronnés par un gros fleuron. Aux quatre angles du toit se dressent quatre pinacles-lampadaires (2) servant de culée aux quatre arcs-boutants en rinceaux qui contreboutent les arêtières.

Le pavillon de l'horloge âgé de trois cents ans avait déjà beaucoup souffert du temps et des hommes ; il a été restauré en 1864 sous la direction de M. Bœswilwald. « La restauration, dit M. Lecocq, laisse à désirer par

(1) Il est regrettable que cette aiguille ne corresponde plus avec le mouvement intérieur et qu'elle soit ainsi, depuis bien des années, condamnée à l'immobilité.

(2) M. de Caumont appelle *pinacles-lampadaires* les pinacles de la Renaissance, parce que généralement ils se terminent en candélabres ; il nous semble que ce nom convient encore lorsque ces pinacles sont couronnés par une cassolette ou une lampe allumée.

» rapport à l'ensemble décoratif et à l'aspect primitif de
 » ce petit édifice. On innova deux ouvertures en forme
 » de meurtrières dont une au-dessus de l'entrée ainsi
 » qu'une crête en pierre découpée sur le faite. Cette
 » création n'est pas heureuse ni du style du pavillon.
 » Il faut savoir que, chaque fois que les anciens archi-
 » tectes établissaient une crête sur un édifice, c'était dans
 » le but d'interrompre la ligne droite toujours si dure à l'œil
 » lorsqu'elle termine le sommet d'un toit, tandis que la ligne
 » sinueuse formée par des découpures évite cet inconvé-
 » nient. Jean de Beausse avait bien compris qu'une galerie
 » à jour était complètement inutile à la perspective aérienne
 » en cet endroit, puisque le toit se trouve seulement à quel-
 » ques mètres du mur de l'église. Les deux côtés du pavillon
 » situés vers l'est et au midi sont faits à neuf. Innover n'est
 » pas restaurer. Le cadran ainsi que les petits bas-reliefs
 » ont été repeints et dorés en suivant les quelques traces
 » restées des anciennes couleurs qui y avaient été appli-
 » quées il y a plus de trois siècles. Devons-nous espérer
 » que nos arrière-neveux verront subsister, après l'écoule-
 » ment d'un pareil laps de temps, cette peinture appliquée
 » de nos jours ? Il est permis d'en douter, car si notre siècle
 » est brillant, ses produits laissent beaucoup à désirer sous
 » le rapport de la solidité (1). »

Cette appréciation est, à notre avis, plus que sévère,
 presque en tout point.

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. IV, pages
 311 et 312.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Façade septentrionale. — Dispositions générales.

Les façades latérales de notre basilique sont plus riches
 de décoration et plus imposantes d'aspect que la façade
 principale. On y voit se dérouler toutes les parties du
 gigantesque monument.

Dans sa longueur qui a près de cent cinquante mètres, la
 façade latérale du nord à partir du clocher-neuf et du pavillon
 de l'horloge nous offre les puissants contre-forts de la nef et
 leurs triples arcs-boutants, le transept nord, le porche, la
 tour de la courbure absidale, les chapelles du chevet et les
 arcs-boutants à double volée et la chapelle Saint-Piat. Dans
 sa hauteur ou élévation, elle montre ses fenêtres plein-
 cintre de la crypte, puis ses larges fenêtres à lancettes isolées
 ou géminées, ses grandes roses de l'étage, ses corniches et
 ses galeries avec balustrades, les combles inférieurs en bois
 et plomb et les grands combles en fonte et cuivre rouge. La
 hauteur totale est de près de cinquante mètres.

Tout cet ensemble, avec ses dimensions colossales, avec ses
 proportions harmonieuses et sa riche ornementation, appar-
 tient presque entièrement au premier quart du XIII^e siècle.
 Aussi voit-on qu'il est comme coulé d'un seul jet, avec
 une hardiesse et une science qui n'ont jamais été dépassées.
 Tout y est si admirablement combiné qu'on ne pourrait
 rien retrancher de l'ornementation sans amoindrir la cons-
 truction elle-même et sans briser l'harmonie des formes
 et des lignes. Nous le disons en toute vérité : comme façade
 latérale, nous ne connaissons rien de plus beau, de plus
 majestueux ni de plus achevé, soit en France et en Belgique,
 soit en Allemagne et en Italie.